

Ce programme, dans le cadre duquel quelque 2 500 logements ont été construits dans les Territoires du Nord-Ouest, a contribué à l'amélioration des normes de santé chez les Inuit et a joué un rôle important dans l'accélération du processus d'urbanisation. Ce sont maintenant les associations de locataires qui veillent à l'application du programme dans les collectivités. Certaines d'entre elles ont réussi à faire naître un esprit communautaire et travaillent à la réalisation du même objectif, c'est-à-dire, à l'amélioration des conditions de vie et des services publics au niveau communautaire.

Le *Programme de construction de logements dans le Nord* prévoit, pour le locataire, la possibilité de devenir propriétaire du logement qu'il occupe dès qu'il dispose de ressources financières suffisantes. Les sommes versées en loyers sont alors partiellement portées à son crédit. L'acquisition du logement présente, toutefois, un désavantage: le coût élevé du mazout, de l'électricité, de l'eau, des services d'épuration et d'enlèvement des ordures, compris dans la location, est alors à la charge du propriétaire.

Dans les régions du Nord, l'approvisionnement en eau ainsi que les services d'épuration et d'enlèvement des ordures sont assurés principalement par camion. Dans certaines collectivités, les coopératives inuit sont responsables des services publics qui, ailleurs, sont assurés par l'administration des Territoires du Nord-Ouest ou les entreprises privées approuvées. Dans les villages ou les hameaux, les services publics, l'entretien des routes et l'enlèvement de la neige ont été confiés aux conseils locaux qui sont, pour la plupart, à majorité inuit. Dans les centres les plus importants, des systèmes Utilidors\* assurent l'approvisionnement en eau et le service d'épuration. Ces systèmes remplacent les camions à mesure que les collectivités prennent de l'importance et s'organisent. On envisage également d'établir de nouveaux systèmes d'épuration et d'enlèvement des ordures, non seulement pour préserver le fragile équilibre écologique, mais aussi pour améliorer les conditions sanitaires.

## Communications

Le lancement du satellite de télécommunications "Anik" inaugurerait, en novembre 1972, une nouvelle ère dans le domaine des télécommunications. Ce satellite a, en effet, permis aux Inuit de bénéficier d'information de qualité en direct, et de généraliser l'emploi du téléphone, aux dépens des radio-téléphones au fonctionnement peu sûr, dans les communications entre collectivités. Grâce à "Anik" les Inuit peuvent non seulement être au courant de ce qui se passe plus au Sud, mais ils peuvent aussi communiquer plus facilement entre eux. D'autre part, le satellite a permis la diffusion d'émissions de radio et de télévision en Inuktitut, la langue esquimaude.

\* Canalisation, câbles, etc., isolés et posés à la surface du sol, servant à assurer les services publics dans les agglomérations construites sur pergélisol.